



Edité le : 04/10/2026

Rapport d'analyse Page 1 / 3

ARS LANGUEDOC ROUSSILLON - DT DE L'HERAULT

Santé Environnement
28 Parc Club du Millénaire - 1025 av. Henri Becquerel - CS
30001
34067 MONTPELLIER Cedex 2

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE26-43899	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2604-17491	N° Prélèvement :	00347676
N° Analyse :	00349721	Nature:	Eau à la production
Point de Surveillance :	RESERVOIR LUNEL VIEL	Code PSV :	0000001116
Localisation exacte :	DEPART DISTRIBUTION	Dept et commune :	34 LUNEL-VIEL
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,6745204000	Y :	4,0978692000
UGE :	0828 - LUNELAGGLO - VEOLIA		
Type d'eau :	T1 - ESO A TURB <2 SORTIE PRODUCTION		
Type de visite :	AA	Type Analyse :	PFAS
Nom de l'exploitant :	VEOLIA EAU 765 RUE HENRI BECQUEREL CS 29045 34967 MONTPELLIER CEDEX		
Nom de l'installation :	STATION LUNEL VIEL	Type :	TTP
Prélèvement :	Prélevé le 02/04/2026 à 09h02 Réception au laboratoire le 03/04/2026 à 03h20 Prélevé par CARSO LSEHL / FICHAUX Robin - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 08/04/2026 à 19h39

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

Edité le : 04/10/2026

Identification échantillon : LSE2604-17491

Destinataire : ARS LANGUEDOC ROUSSILLON - DT DE L'HERAULT

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
PFCA: acides perfluorocarboxyliques et dérivés							
Acide perfluorodécanoïque (PFDA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-heptanoïque (PFHpA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-nonanoïque (PFNA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro n-octanoïque (PFOA) (lineaire+ ramifiés)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorooctane sulfonique (PFOS) (lineaire+ ramifiés)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorodécane sulfonique (PFDS)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Acide perfluoro undecanoïque (PFUnA,PFUnDA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Acide perfluorobutane sulfonique (PFBS)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS)	< 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-butanoïque (PFBA)	0.007	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluoro n-hexanoïque (PFHxA)	< 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		#
Acide perfluorohexane sulfonique (PFHxS) (lineaire+ ramifiés)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluoro tridecanoïque (PFTrDA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Acide perfluoro tridecane sulfonique (PFTrDS)	< 0.005	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.005		1
Acide perfluoropentane sulfonique (PFPS,PFPeS)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS)	< 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		1
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Acide perfluoro undecane sulfonique (PFUnDS)	< 0.002	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.002		1
Acide perfluoro n-pentanoïque (PFPA,PFPeA)	0.004	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		#
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA)	< 0.001	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.001		1
Somme des 20 PFAS selon la Dir.Eur..	0.011	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.029	0.10	
Somme des 4 PFAS (PFOA,PFOS,PFHxS,PFNA) selon HCSP	<0.004	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET293	0.004		#

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

11PFAS@

ANALYSE 20 PFAS ARS 11-2026

ABSENCE DU LOGO COFRAC

1 L'absence du logo Cofrac provient d'un délai de mise en analyse par rapport au prélèvement supérieur aux exigences normatives.

Méthode interne M_ET293 : Effet matriciel important sur marqueurs d'injection/ionisation : risque d'impact sur la quantification.

.../...

Edité le : 04/10/2026

Identification échantillon : LSE2604-17491

Destinataire : ARS LANGUEDOC ROUSSILLON - DT DE L'HERAULT

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Delphine LARUE
Valideur technique

